

Commune d'Azé

Accusé de réception en préfecture
041-200072072-20200210-TVD2020021004E
-CC
Date de télétransmission : 12/02/2020
Date de réception préfecture : 12/02/2020

Département du Loir-et-Cher

Plan Local d'Urbanisme

Règlement Graphique

Modification allégée n°2

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire :
10 Février 2020

Approbation du PLU :
29 Février 2008



Le Président, Laurent BRILLARD

La Z.A.C. du Parc Technologique
du Bois de l'Oratoire



Échelle 1 : 1 500 ème

Commune d'Azé

Département du Loir-et-Cher

Plan Local d'Urbanisme

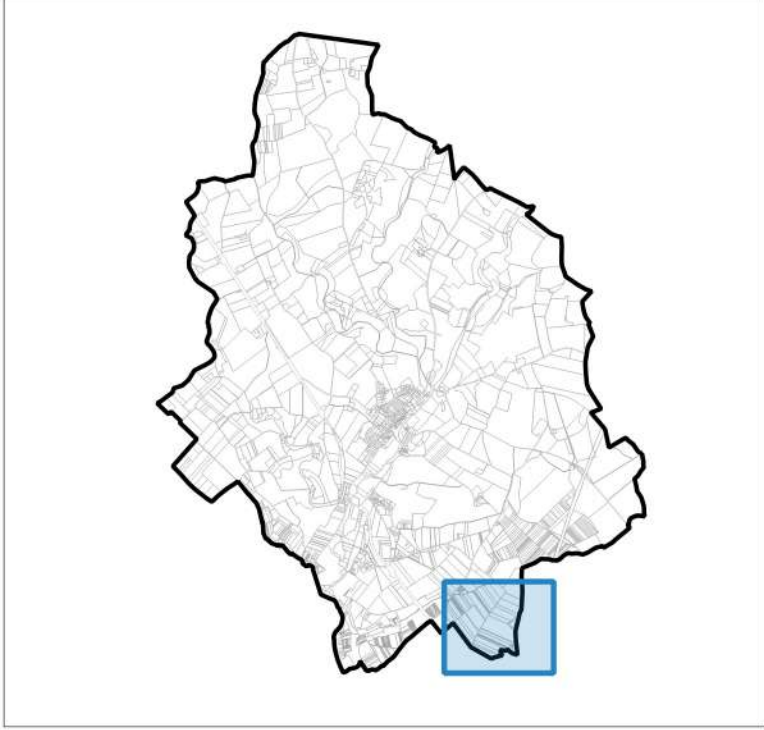
Règlement Graphique

Modification allégée n°2

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire :
Février 2020

Approbation du PLU :
Février 2008

La Z.A.C. du Parc Technologique
du Bois de l'Oratoire



Échelle 1 : 1 500 ème

CITADIA

- Limite de zone
- Espaces Boisés Classés
- Espaces Boisés à créer
- Emplacement Réservé
- UA - Zone urbaine

UAh - Secteur caractérisé par une réglementation particulière des hauteurs
- Ui - Zone d'activités
- 1AU - Zones à urbaniser

1AUh - Secteur caractérisé par une réglementation particulière des hauteurs

1AUI - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 2AU - Zone à urbaniser à long terme
- A - Zone agricole
- N - Zone naturelle

Ne - Secteur englobant les écarts bâtis

Ng - Secteur destiné à l'accueil des gens du voyage

Ni - Secteur à vocation de loisirs

Nh - Secteur particulier constitué autour de certains hameaux

